

Cadre réservé à l'administration

DATE DE LA COMMISSION	DEMANDE	AIDE ACCORDEE	AIDE REFUSEE
1^{er} trimestre	DEMI-PENSION		
	FOURNITURES SCOLAIRES		
	FRAIS DE TRANSPORT		
	AIDE AUX VOYAGES, SORTIES		
	AUTRES		
DATE DE LA COMMISSION	DEMANDE	AIDE ACCORDEE	AIDE REFUSEE
2^{ème} trimestre	DEMI-PENSION		
	FOURNITURES SCOLAIRES		
	FRAIS DE TRANSPORT		
	AIDE AUX VOYAGES, SORTIES		
	AUTRES		
DATE DE LA COMMISSION	DEMANDE	AIDE ACCORDEE	AIDE REFUSEE
3^{ème} trimestre	DEMI-PENSION		
	FOURNITURES SCOLAIRES		
	FRAIS DE TRANSPORT		
	AIDE AUX VOYAGES, SORTIES		
	AUTRES		



NOM :
Prénom :
Classe :

Composition familiale :

1) Les responsables de l'élève :

Adresse :

Code postale :

Ville :

Téléphone :

NOM - PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	EMPLOYEUR

2) Les enfants :

NOM - PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	ÉCOLE OU AUTRE

3) Autres personnes vivant au domicile :

NOM - PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	ÉCOLE OU AUTRE

Signature du responsable :

Signature de l'élève majeur :





**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMISSION DU :

-DP ou NON

-Boursier : OUI NON

-Nombre de Parts :

Tarif demi-pension

DOSSIER DE DEMANDE DE FONDS SOCIAL

ANNEE SCOLAIRE

Le Ministère de l'Éducation nationale a créé le Fonds Social pour aider les élèves dont les familles sont confrontées à des difficultés qui ne leur permettent pas de faire face aux dépenses de scolarité, aux frais de vie scolaire ou de restauration.

NOM :

PRENOM :

CLASSE :

Votre demande concerne (cocher la ou les cases concernées) :

- CANTINE.**
- FOURNITURES SCOLAIRES (à préciser) :**
- FRAIS DE TRANSPORT (Copie de justificatif de la carte imagine R).**
- AIDES AUX VOYAGES, SORTIES (à préciser : destination, date et montant) :**
- AUTRE (à préciser) :**

Cette aide exceptionnelle est subordonnée aux ressources dont vous disposez.

Vous devez compléter la partie gauche du dossier et le remettre à l'intendance avec les pièces justificatives.



PIÈCES A FOURNIR
OBLIGATOIREMENT
POUR L'ETUDE DE VOTRE DOSSIER :

RESSOURCES :

- 03 derniers bulletins de salaire,
- Dernier avis de paiement des allocations familiales (Pôle emploi, RSA, indemnités journalières, prestations familiales),
- Retraite,
- Pension alimentaire perçue ou versée (en cas de divorce).

CHARGES :

- Dernière quittance de loyer,
- Hébergement gratuit (le cas échéant, montant de la participation, etc....),
- Échéancier de prêt accession à la propriété,
- Dossier de surendettement le cas échéant,
- Justificatif de la mutualité santé,
- 03 dernières quittances EDF/Eau/Chauffage/Téléphone,
- AUTRES : frais de garde, frais de cantine des autres enfants,
- RIB ou RIP,

CRITERES RETENUS :

$$\frac{\text{Ressources mensuelles} - \text{Charges mensuelles}}{30 \times \text{Nombre de personnes à charges}} = \text{QFJ}$$

QFJ de 0 à < 5 euros	90%
QFJ de > 5 à 7 euros	80%
QFJ de > 7 à 9 euros	70%
QFJ de > 9 à 11 euros	60%
QFJ de > 11 à 13 euros	50%
QFJ de > 13 à 15 euros	40%
QFJ de > 15 à 17 euros	30%
QFJ de > 17 à 20 euros	20%
Au-delà de 20 euros	0%



DÉPOSER CE DOSSIER AU BUREAU D'INTENDANCE

DATE DE LA DEMANDE	AIDE D'URGENCE	AIDE ACCORDEE /REFUSEE

Votre dossier sera étudié par une commission au sein de l'établissement.

Les demandes seront étudiées, dans le respect de l'anonymat des familles, par une commission présidée par le Chef d'établissement.

Si vous le souhaitez, vous pouvez prendre rendez-vous avec l'assistance sociale du lycée, dont vous trouverez les coordonnées ci-après :

01 39 33 95 56

VOUS SEREZ INFORMÉ PAR COURRIER DE LA DÉCISION.

